

**DOMINIQUE SANGNIER**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Membre de la Compagnie Régionale de Douai*

**CRECHE LES SOURICEAUX**

7, Chaussée de l'Hôtel de Ville

59 150 VILLENEUVE D'ASCQ

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2012**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

# RAPPORT

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1<sup>er</sup> alinéa du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

1) Le poste « Créances à recevoir » représente 23,77% du total du bilan.

- Dans le cadre de mes contrôles, j'ai procédé à la confirmation directe des organismes partenaires et mis en œuvre une procédure alternative, en cas de défaut de réponse, afin de m'assurer du respect des principes comptables et notamment de la réalité des créances et du respect du principe d'indépendance des exercices.

2) Le poste « Disponibilités » représente 51,23 % du total du bilan.

- Dans le cadre de mes contrôles, j'ai procédé à la confirmation directe des banques afin de m'assurer du respect des principes comptables et notamment de la réalité des créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LILLE, le 5 mars 2013

Dominique SANGNIER  
Commissaire aux comptes



Bilan au 31 décembre 2012

	2012	2011		2012	2011
215 000	Install. tech. mat. outil. indus.	8 235,34	110 000	Report à nouveau	-1 115,90
218 400	Mobilier	240,90	120 000	Resultat de l'exercice (benefice)	-1 115,90
261 000	Titres de participation	60,00	129 000	Résultat de l'exercice (perte)	-495,74
272 800	Dépôts et cautionnements versés	1 981,84	150 000	Provisions pour réorganisation	15 000,00
281 500	Install tech. mat. outil. indus.	-5 477,78	151 100	Provision pour litiges	0,00
284 400	Mobilier	-72,66	400 000	Fournisseurs	1 564,06
410 000	Prestations des familles impayées	1 190,37	428 200	Dettes provisio. pour congés payés	10 164,36
421 000	Rémunérations dues au personnel	2 878,00	431 000	Urssaf	5 546,00
437 200	Mutuelle Chorum-Prévoyance	30,24	437 200	Mutuelle Chorum-Prévoyance	392,00
437 500	Pole Santé Travail - médecine trav.		437 500	Malakoff Médéric Chorum-Retraite	4 275,00
437 800	Habitat Formation- Form continue	7 493,85		Pole Santé Travail - médecine trav.	234,05
468 700	Produits à recevoir	18 610,68	438 200	Charges sociales sur congés payés	3252,59
486 000	Charges constatées d'avance	3 012,89	438 700	CPAM Ind. journ SS prod. à recevoir	2 756,19
512 000	Banque (relevés)	21 166,51	438 800	Chorum-Ind journ-prod à recevoir	805,92
512 001	Banque (hors relevés)	-13 616,77	447 110	Etat taxe sur les salaires	5 715,00
517 000	Livret A CDC	22 407,95	467 000	Dettes litigieuses CNASEA	18 097,92
517-100	Livret CDN	10 158,09	467 100	Ville de Villeneuve d'Ascq	10 000,00
518-700	Chèques à encaisser		468 600	Charges à payer	2 500,00
	Total	78 299,45	70 474,43	Total	78 299,45
					70 474,43



Compte de résultat de l'année 2012

	Compte		2011	2012	2011	2012	2011	2012
	2012	2011						
606 100	Fournitures Activités	778,45	61,00	706 200	PSU CAF	134 178,70	114 927,07	
606 200	Fournitures Alimentation	17 073,30	10 066,96	706 300	Prestations des familles	64 926,06	77 864,68	
606 300	Fournitures de bureau	561,76	1 308,72	706 500	10% non résidents	4 177,06	5 200,71	
606 400	EDF	1 419,64	1 309,02	707 000	Frais d'inscription association	2 814,00	1 074,00	
606 500	GDF	1 590,90	1 831,72	740 000	Subventions d'exploitation	99 000,00	99 000,00	
606 600	Fournitures Hygiène	6 301,08	6 631,01	758 000	Produits divers gestion courante	640,76	506,54	
606 700	Fournitures Objets pédagogiques	107,20	75,22	760 000	Produits financiers	566,04	129,29	
606 800	Fournitures Pharmacie	0,00	6,64	770 000	Produits exceptionnels	178,86	0,00	
606 900	Fournitures Photos	109,97	208,31	771 000	Produits except. sur oper. gestion	2 655,12	0,00	
607 000	Fournitures Puériculture	0,00	91,06	772 000	Produits sur exercices antérieurs	3 365,12	20 679,22	
607 100	Fournitures diverses	541,74	0,00	787 500	Rep. sur prov p.risques et charges	9 000,00	0,00	
613 000	Locations	16 455,20	16 455,60	791 000	Transfert de charges d'exploitation	7 516,94	4 088,40	
614 000	Charges locatives	2 879,42	2 884,08					
615 600	Maintenance	141,65	948,80					
616 000	Primes d'assurance	510,08	600,58					
618 100	Documentation generale	133,00	26,00					
618 300	Documentation pédagogique	0,00	96,90					
622 000	Remunerat. d'interm. et honoraires	4 387,22	4 114,41					
625 100	Indemnités kilométriques	376,00	61,25					
625 200	Indemnités de transport	1 211,00	1 296,00					
625 700	Receptions	182,85	0,00					
626 000	Frais postaux et de télécomm.	1 234,65	1 335,63					
627 000	Services bancaires et assim.	121,46	122,18					
628 100	Cotisation AGES	1 051,00	867,00					
628 200	Cotisation AGIR	250,00	250,00					
628 300	Autres cotisations	127,00	252,00					
631 100	Taxe sur les salaires	5 715,00	2 939,00					
631 300	Part. employ. a form. prof. cont.	0,00	1 400,00					
640 000	Ch. de personnel	181 645,00	179 781,79					
641 200	Ch. de personnel - Congés payés	1 232,72	-1 635,15					
641 400	Indemnités de licenciement	9 808,62	12 642,31					
641 900	Indem. Journ. Cpam à régulariser Br	1 154,12	-3 471,73					
645 100	Cotisations urssaf	38 184,71	30 904,49					
645 300	Cotisations aux caisses retr.	11 685,02	9 861,20					
645 800	Cot. form. conti. Habitat formation	4 621,15	3 669,00					
645 900	Indem. Journ Cpam à régulariser CP	346,24	-1 041,52					
647 000	Tickets restaurant	3 347,75	4 330,16					
647 500	Medecine du travail, pharmacie	1 042,74	1 021,00					
648 200	Ch. sociales sur congés payés	394,46	-523,24					
670 000	Charges exceptionnelles	152,94	2 598,97					
672 000	Charges sur exercices antérieurs	11 607,63	4 000,65					
681 120	Immobilisations corporelles	1 031,73	930,57					
687 500	dot prov risques charges	0,00	9 000,00					
	Excédent		16 162,32		Déficit	495,74		
	Total	329 514,40	323 469,91		Total	329 514,40	323 469,91	

**DOMINIQUE SANGNIER**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

*Membre de la Compagnie Régionale de Douai*

**CRECHE LES SOURICEAUX**

7, Chaussée de l'Hôtel de Ville

59 150 VILLENEUVE D'ASCQ

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2012**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Lille, le 5 mars 2013  
Dominique SANGNIER  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive representation of the name 'Dominique Sangnier'.